

VOTRE RÉGION

PRIVAS | Pour sa première année d'existence, le fonds de dotation a aidé six porteurs de projets

Mécèn'Ardèche : 25 entreprises au service de projets locaux

Judi soir à Privas, Mécèn'Ardèche organisait sa première remise de dons depuis sa création, il y a tout juste un an. Six projets ardéchois ont pu être soutenus par ce fonds de dotation interentreprises (lire par ailleurs). Entretien avec son président, Benoît Gauthier.

→ Comment Mécèn'Ardèche est-il né ?

«Le projet est né à la Caverne du Pont d'Arc, suite à l'inscription de la grotte au patrimoine mondial de l'Unesco. Elle a été initiée par la maison de l'emploi et de la formation qui y a réuni les chefs d'entreprise pour réfléchir à la façon de dynamiser le territoire.»

→ Comment sont sélectionnés les projets soutenus ?

«Il y a d'abord un filtre juridique. Il faut que ce soit des projets d'intérêt général et qui ont une action de promotion pour l'Ardèche. Le deuxième filtre, ce sont les coups de cœur des chefs d'entreprise. Chacun choisit le projet qu'il souhaite accompagner. Et plus le panel d'entreprises va s'étendre, plus il y aura des sensibilités différentes dans les projets. Aujourd'hui, on voit que celui qui est le plus soutenu est en lien direct avec l'économie (le maraîchage bio avec l'association Le Terreau, NDLR).»



Benoît Gauthier a présenté, jeudi, les six projets retenus par Mécèn'Ardèche. Le D/L/E.C.

→ Combien de porteurs de projets vous ont sollicité ?

«Passé la première sélection, nous avons étudié 25 demandes et six projets ont été sélectionnés pour lesquels 13 200 euros de dons ont été versés au total.»

→ Y a-t-il un intérêt, pour une entreprise, à intégrer Mécèn'Ardèche ?

«D'abord, il faut rappeler que ce n'est pas une façon d'échapper à l'impôt. L'entrepreneur qui donne a un abattement de 60 %, mais comme n'importe quel autre don. En revanche, ça lui donne accès à tous les

porteurs de projets du département. Pour nous rejoindre, il faut d'abord faire preuve de philanthropie et avoir l'envie d'agir sur notre territoire.»

→ Quel bilan tirez-vous de cette première année d'existence ?

«Pour moi, il est très positif. Je suis content de voir que la mayonnaise prend. En quelques mois, on a réussi à réunir des entreprises comme Rampa et bien d'autres qui ont pignon sur rue. 15 000 euros de dons ont été levés et nous avons 25 entreprises mécènes.»

→ Quels sont vos objectifs aujourd'hui ?

«On aimerait pouvoir présenter 100 000 euros sur les projets d'ici deux ou trois ans. Aujourd'hui, je m'investis dans ce projet parce que, par ailleurs, je suis élu local (maire de Saint-Désirat, NDLR) et j'ai du temps pour le faire mais ce serait bien de pouvoir passer le flambeau, au bout de ces trois ans, à un chef d'entreprise peut-être plus emblématique. Pour le moment, on continue de le mettre sur les rails.»

Propos recueillis par **Émilie COUDRAIS**

L'INFO EN +

LES PROJETS SOUTENUS

- 1 000 euros pour la création d'un jardin sensoriel pour les personnes à mobilité réduite et personnes âgées dépendantes à l'association "Vivre les initiatives ensemble", basée à La Chapelle-sous-Aubenas.
- 1 000 euros à la MJC d'Annonay pour Mediapop et l'achat de tablettes numériques configurées pour la pratique audiovisuelle.
- 1 200 euros à l'association Randa Ardesca, qui bâtit un archéosite à Saint-Alban-Auriolles pour reconstituer un village gaulois.
- 3 000 euros au parc naturel régional des Monts d'Ardèche pour le parcours artistique "Le partage des eaux", sur le tracé de l'ancienne ligne de partage des eaux qui sépare le bassin méditerranéen du bassin atlantique, le long du GR7.
- 2 500 euros pour la production du spectacle "La Tempête", la création du directeur du théâtre de Privas et metteur en scène, Dominique Lardenois.
- 4 500 euros à l'association Le Terreau, située à Cruas, qui fait du maraîchage bio au service de l'insertion, pour l'achat d'une serre agricole et d'un nouveau camion de livraison.